

LA LETTRE DE L'ÉTAT



dans l'Allier

À la une

Juillet 2021



UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À LA PRÉFECTURE



Alexandre SANZ a officiellement pris ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de l'Allier, sous préfet d'arrondissement de Moulins, le lundi 5 juillet 2021.

Juriste de formation, il est diplômé d'une maîtrise de droit public à la faculté de Clermont-Ferrand et d'un DEA droit communautaire public-privé à Paris II Panthéon-Assas.

Depuis les années 2000, Alexandre SANZ a mis ses compétences et son expérience au service de l'administration dans l'Yonne où il a occupé

différents postes de chef de bureaux, puis dans l'Aube, et en Haute-Corse où il était sous-préfet, directeur de cabinet des préfets.

Depuis 2017, il était chef du pôle interrégional d'appui au contrôle de légalité relevant de la direction générale des collectivités locales à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur à Lyon.

UN NOUVEAU COMMISSAIRE À VICHY



Le commissaire de police Julien CHARRAT est le nouveau chef de la circonscription de sécurité publique de Vichy depuis le 1er juillet 2021.

Son installation officielle s'est déroulée le 7 juillet en présence de Véronique Beuve, sous-préfète de Vichy.

SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

Depuis le 1er janvier 2021, le service jeunesse, sports, vie associative de la DDCSPP est désormais rattaché à direction des services départementaux de l'éducation nationale.

La nouvelle dénomination est : service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDEJS). Le chef de service est Eddy DEMOLOMBE.



Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Allier

LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ DE L'ALLIER

Les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes sont des principes constitutifs de notre République. Cependant, en dépit d'une égalité stricte aux yeux de la loi, les femmes et les hommes ne sont toujours pas égaux dans de nombreux domaines : éducation et formation initiale, emploi et vie professionnelle, santé.... Afin de rendre effective l'égalité dans tous les espaces de la société, les services de l'Etat se sont dotés de moyens d'action.



Violences Femmes Info
numéro d'aide et d'écoute
anonyme et gratuit

Qu'est-ce que la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité ? :

L'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif transversal de l'ensemble des politiques publiques. Pour assurer que cet objectif est effectivement pris en compte, l'État dispose de personnels et d'un budget dédié. Au niveau national, l'impulsion, la coordination et la mise en œuvre des politiques publiques revient au ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. La ministre, Madame Elisabeth Moreno, est rattachée fonctionnellement au Premier Ministre.

Dans chaque département de France, ces politiques sont portées par une Délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Dans l'Allier, ce service est intégré à la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

Les priorités de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité :

Les priorités départementales découlent des politiques mises en œuvre au niveau national. Elles sont mises en œuvre en lien étroit avec les différents services de l'Etat (justice, forces de sécurité intérieure, hébergement, emploi, éducation nationale), les collectivités territoriales et les acteurs associatifs compétents.

Elles portent sur :

- **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, dont les violences conjugales** : protection et accompagnement des victimes, prévention de la récurrence et prise en charge des auteurs (déploiement d'un centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales, plus d'informations ici), formations et sensibilisations des différents professionnels de première ligne ;
- **l'égalité professionnelle** : lutte contre les discriminations envers les femmes, lutte contre les stéréotypes en matière d'orientation et de choix professionnels, formations et sensibilisations des professionnels de l'orientation et du recrutement mais également des plus jeunes ;
- **la lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge** : valorisation des rôles modèles, actions en milieu scolaire, formation et sensibilisations des professionnels notamment de la petite enfance.

La déléguée aux droits des femmes et à l'égalité est également active sur de nombreux autres domaines, à titre d'illustration : la lutte contre la précarité menstruelle, la lutte contre le sexisme dans le milieu sportif, la valorisation de la contribution des femmes dans les domaines artistiques ou scientifiques, etc.

Pour en savoir plus :

contactez la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité :

Laurie CHAUMONTET - laurie.chaumontet@allier.gouv.fr - 04 70 48 35 70
ou consultez la page dédiée sur le site internet de l'État dans l'Allier

<http://www.allier.gouv.fr>



NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Un nouveau format de carte d'identité est en vigueur. Plus pratique (format carte bancaire), plus innovante et plus sécurisée, cette nouvelle carte nationale d'identité, dont l'actuel format date de 1995, sera délivrée lors de chaque renouvellement ou de chaque création. Sa validité est de 10 ans. Les anciennes cartes restent valables jusqu'à leur expiration.

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- 📶 Par internet : sur le site de votre préfecture
- 📞 Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans

Hommages et cérémonies



1 - 2 - 3 - 4 - 5 : 14 juillet 2021 à Moulins, Montluçon et Vichy / 6 : 18 juillet 2021 : hommage aux justes de France
7 - 8 : 26 juillet 2021 : hommage à Marx Dormoy

Retour en images



2 juillet - Cérémonie de clôture du SNU (Service national universel)



3 juillet - Inauguration du centre aqualudique l'Ovive, après travaux



7 juillet - Prise de fonctions du commissaire Charrat au commissariat de Vichy



8 juillet - Visite de l'avancement des travaux au pont-barrage de Vichy

Retour en images (suite...)



9 juillet - Visite de la société SAFRAN à Domérat



10 juillet - Inauguration des berges de l'Allier à Moulins



Arrivée à l'aérodrome - 15 juillet - Visite SAS le prince Albert II - Entreprise Ligier à Abrest



16 juillet - Projet " Petite ville de demain " à Cosne d'Allier



21 juillet - Signature de la convention
" Petite ville de demain " à Varennes-sur-Allier

Retour en images (suite...)



28 juillet - Festival cultures du monde à Gannat



29 juillet - Festivités pour inscription Vichy à l'UNESCO